



REÇU le
14 JUL. 2023



STS 0176

Commune de Faoug
Administration communale
Route de Salavaux 1a
1595 Faoug

Epalinges, le 13.07.2023

RAPPORT D'ANALYSE

N° de dossier : 23-VD-20213

V 1



INTRODUCTION

But du contrôle : Prélèvement officiel d'eau de baignade / Eau de baignade - Plages / Commune de Faoug
Prélèvement du : 10.07.23
Date arrivée : 11.07.2023
Effectué par : Dany Piller

ÉCHANTILLON

23-67249 Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
3 - Lac de Morat, 1021 - Plage de l'Ancien Port, 1595 Faoug

RÉSULTATS D'ANALYSES

N° d'échantillon : 23-67249

Secteur : 3 - Lac de Morat
Lieu de prélèvement : 1021 - Plage de l'Ancien Port, 1595 Faoug
Dénomination spécifique : Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
Température [°C] : 24
Aspect : Claire Calme Transparente

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	<100 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	Conforme
721-MON-013	Enterococcus spp.	<10 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	Conforme

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

- Classe A: Eau de bonne qualité bactériologique. Une atteinte à la santé par l'eau de baignade n'est pas à craindre.
Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.